

## Conseil Municipal du 3 mars 2008

*Le trois mars deux mille huit, à vingt heures trente, le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie de Roncherolles-sur-le-Vivier, sous la présidence de Monsieur Bernard JEANNE, Maire.*

*Étaient présents : Marie ADE, Régis BLANQUART, Anne-Marie CHANTREUIL, Gilbert COLIN, Florence COUTARD, Gilbert DECOODT, Nathalie DUVILLA, Patrice GIFFARD, Robert LAFITE, Michel LASCROUX, Dominique LASNE, Philippe LEMARCHAND, Christine SERVAIS.*

*Absente excusée : Anne-Marie DESCHAMPS.*

*Secrétaire de séance : Philippe LEMARCHAND.*

*Bernard JEANNE donne lecture du courrier d'Annick ROPERT qui remercie le Maire, le Secrétaire Général, la Commission du Personnel et le Conseil municipal suite à son départ en retraite.*

*Bernard JEANNE excuse Madame Anne-marie DESCHAMPS qui ne peut assister à cette dernière réunion de Conseil car elle est en convalescence suite à une opération.*

### **1. MARCHE PUBLIC**

#### **Travaux de restauration de l'église :**

Bernard JEANNE informe le Conseil municipal que des travaux supplémentaires doivent être réalisés sur l'église (réparation des gouttières). De ce fait, il propose au Conseil municipal d'approuver l'avenant suivant :

Travaux de couverture : 1 321,52 euros H.T.

Le Conseil municipal approuve, à l'unanimité, la présente délibération.

Bernard JEANNE informe le Conseil municipal que les travaux sont actuellement suspendus. En effet, les Consorts BENARD-MAHIEU refusent toujours l'autorisation dite du tour d'échelle à la Commune. L'architecte a informé la Commune que, compte tenu du refus des Consorts BENARD-MAHIEU de donner l'autorisation à la Commune, il va procéder à l'annulation du marché ainsi qu'à la clôture du chantier car il ne peut se substituer au maître d'ouvrage. Bernard JEANNE rappelle cependant que les Consorts BENARD-MAHIEU avaient reconnu, dans un mémoire déposé devant le Tribunal Administratif, l'existence de cette servitude de tour d'échelle.

Bernard JEANNE demande au Conseil municipal de solliciter solennellement les Consorts BENARD-MAHIEU pour obtenir l'autorisation écrite afin de pouvoir terminer les travaux en attirant leur attention sur les dépenses supplémentaires que leur attitude va amener. En effet, la commune ne peut pénétrer sans autorisation d'autant plus que les Consorts BENARD-MAHIEU ont fait établir un constat d'Huissier en septembre dernier pour « violation de la propriété privée ».

Nathalie DUVILLA demande ce que peut faire la Commune. Bernard JEANNE répond qu'une procédure au Tribunal est possible. Le Conseil municipal déplore ce comportement qui porte préjudice aux Roncherollais et aux paroissiens et engendre un coût financier pour la Commune. Il s'étonne que les courriers adressés aux Consorts BENARD-MAHIEU restent tous sans réponse.

## 2. DEMANDE DE SUBVENTION

### Acquisition d'un tracteur :

Bernard JEANNE propose au Conseil municipal de solliciter le Conseil Général afin d'obtenir une subvention au taux le plus élevé possible pour le remplacement du tracteur des services techniques municipaux.

Le montant de l'acquisition s'élève à 25 000 euros H.T..

Le Conseil municipal approuve, à l'unanimité, la présente délibération.

## 3. FERME DEBRUYNE

Bernard JEANNE transmet un résumé du travail réalisé par l'architecte qui a été retenu pour la déconstruction sélective et la réhabilitation de la grange. Bernard JEANNE rappelle que l'architecte a été retenu suite à l'appel public à candidature réalisée en 2007 par l'E.P.F.N..

L'étude estime le coût de la déconstruction des bâtiments à 85 000 euros, celle de la stabulation à 27 000 euros et le désamiantage à 30 000 euros.

Le total s'élève à 142 000 euros. Bernard JEANNE annonce que l'E.P.F.N. pourrait prendre en charge jusqu'à 70% sous réserve du respect du Plan d'Action Foncier de l'Agglo en terme de construction de logements.

Concernant la ferme, au regard de la vétusté de deux extrémités de la grange et de l'intérêt de la partie centrale, l'Architecte propose la reconstruction aux deux extrémités et la réhabilitation de la partie centrale.

Bernard JEANNE transmet une ébauche de plan. Il rappelle que sur le clos et le couvert, l'E.P.F.N. pourrait prendre en charge 70 % de la dépense. Il ajoute que l'E.P.F.N. n'intervient que sur la partie réhabilitation, pas sur la construction neuve. La halle sera à reconstruire, mais la section sud pourrait être réhabilitée. Bernard JEANNE signale également le problème des nids d'hirondelles qu'il convient de protéger.

Florence COUTARD est étonnée de la participation de l'E.P.F.N.. Bernard JEANNE répond qu'il s'agit de la suite de l'implication de l'E.P.F.N. qui a déjà pris en charge le coût des études préliminaires, et du classement du projet en commune test par l'Agglo de Rouen.

Bernard JEANNE propose que le Conseil ne prenne pas de décision dans l'attente des résultats des élections municipales. Il suggère cependant d'émettre un avis en proposant de retenir la solution 2. Gilbert DECOODT propose de réduire la halle pour donner plus d'espace intérieur pour l'école.

Florence COUTARD rappelle que la salle communale servira aux clubs de l'Amitié et du 3e Age ainsi qu'aux associations. Bernard JEANNE ajoute que l'architecte propose qu'il y ait une cuisine pour les manifestations ayant lieu sur la place Georges Lormier. A l'étage des logements de petites tailles seraient envisagés.

Bernard JEANNE informe le Conseil municipal que le projet de la ferme Debruyne vient d'être intégré au PAF de l'Agglo. De ce fait, l'Agglo aura la charge de racheter le terrain en lieu et place de la commune. De plus, sur la partie logements aidés, l'Agglo finance un fonds de minoration foncière permettant aux bailleurs de réaliser des loyers moins élevés. Cela peut permettre également de mettre en place de la location-accession comme cela été le cas au lotissement du Chêne-Henry.

Afin de transmettre le dossier de façon claire aux successeurs, Bernard JEANNE rappelle les étapes qui ont été franchies. La commune a obtenu la maîtrise de la parcelle, a réalisé une étude de stratégie (Gilles THOREL), l'étude de dépollution prise en charge par l'Agglo, l'étude par la Chambre de Commerce et d'Industrie qui a conclu au fait qu'il n'est pas envisageable d'implanter des commerces à Roncherolles, excepté un salon de coiffure, et obtenu l'accord du Département pour le déplacement de la RD 91 avec subvention.

Marie ADE rappelle que le projet a été présenté lors de plusieurs réunions publiques.

## **7. QUESTIONS DIVERSES :**

### **7.1. FRICHE INDUSTRIELLE**

Bernard JEANNE annonce que l'Etablissement Public Foncier de Normandie vient d'acquérir, pour le compte de la Commune, la future friche industrielle de l'entreprise Etanel. Le prochain Conseil municipal aura à traiter de la reconversion de cette friche.

### **7.2. SECURITÉ SUR LA RD 15**

Bernard JEANNE informe le Conseil que le panneau d'entrée d'agglomération en venant de Préaux (RD 15) a été déplacé afin d'inciter les automobilistes à réduire leur vitesse avant l'entrée de la commune. Le Département mettra, sous forme d'opération test, en place des chicanes afin de réduire la vitesse. Le Département a signalé que les coussins berlinois ne pouvaient pas être installés car il s'agit d'un aménagement bruyant qui provoque une gêne pour les riverains.

### **7.3. CHEMIN DE LA RONCE**

Bernard JEANNE signale que la barrière forestière a été installée.

### **7.4. PLACE GEORGES LORMIER**

Bernard JEANNE indique que l'auvent de la maison Loisel a été réalisé, terminant ainsi l'aménagement de la Place Georges-Lormier. Dominique LASNE demande que soit réalisé un jardin de curé. Nathalie DUVILLA demande si le bois de l'auvent va être lasuré. Bernard JEANNE répond que oui. Gilbert DECOODT signale que l'éclairage va être réalisé. Gilbert COLIN demande si le pignon va être repeint. Bernard JEANNE répond que cela va être fait ainsi que l'installation d'un panneau d'affichage pour les associations.

### **7.5. PÉPINIÈRE**

Bernard JEANNE annonce que l'aérotherme de la Pépinière va être remplacé. Cela fait suite au remplacement de la chaudière qui a eu lieu en décembre.

### **7.6. SPECTACLE**

Bernard JEANNE informe le Conseil que le Festival des Transeuropéennes aura lieu le 17 mars à la Pépinière, avec un groupe espagnol et un autre de Lituanie.

### **7.7. VELO ELECTRIQUE**

Bernard JEANNE signale que l'Agglo lance une opération pour la location de vélos à assistance électrique.

## 7.8. TRAVAUX

Bernard JEANNE annonce qu'à la fin des travaux de la route de Préaux à Darnétal, les travaux, hameau de Quevreville, débiteront. Cette route sera totalement fermée pendant deux mois. De plus, du 10 au 13 mars, les enrobés vont être réalisés dans la côte de Roncherolles. La route sera totalement fermée.

### QUESTIONS DES CONSEILLERS MUNICIPAUX :

- Marie ADE demande ce qu'il en est de la maison qui a brûlé au lotissement des Siamoisiers. Bernard JEANNE répond que les assurances traitent le dossier. La Plaine Normande attend le rapport d'assurance avant d'engager les travaux. Florence COUTARD signale que la bâche claqué régulièrement ce qui crée une gêne importante pour les riverains. Marie ADE demande si le chemin du Four à Chaux, endommagé par les inondations, va être réaménagé. Gilbert DECOODT signale également que le Chemin du Vieux-Moulin qui monte sur la RD15 sera également à revoir.
- Christine SERVAIS demande une campagne de bouchage de trous. Christine SERVAIS annonce que 18 postes informatiques ont été installés dans les classes et dans la salle informatique.

- Suspension de séance -  
- Reprise de séance -

Bernard JEANNE transmet au Conseil municipal le bilan du mandat. 61 réunions de conseil ont été tenues et près de 600 délibérations votées. Il rappelle tout le plaisir qu'il a eu à travailler avec cette équipe. Il souligne la qualité du travail du Conseil et le remercie de la confiance apportée pendant la durée du mandat. Il se félicite de terminer le mandat avec le conseil au complet.

### CALENDRIER :

Élections municipales le 9 mars 2008

Festival des Transeuropéennes le 17 mars 2008.

Carnaval des écoles le 29 mars 2008.

La séance est levée à 22h 20

\*\*\*\*\*